



EPALINGES

## **PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N° 4/2015**

**Concerne : Chemin des Orchez (secteur ouest) - Construction de collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) - Demande d'un crédit de construction**

---

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre, à votre approbation, une demande d'un crédit de construction d'un montant de CHF 275'000.-- (deux cent septante-cinq mille francs), en vue du remplacement du collecteur unitaire dans le chemin des Orchez (secteur Ouest).

### **1. Préambule**

La planification de remplacement des collecteurs issue du plan général de l'évacuation des eaux (PGEE 2010) et le besoin en assainissement du secteur (2 constructions projetées) conduisent à l'exécution de la mise en séparatif du chemin des Orchez, dite « Orchez - Ouest ».

L'étude de cette étape de travaux de mise en séparatif a été menée début 2014 avec une perspective de réalisation en 2015. Le projet comprend la réfection du chemin sur le tracé de la fouille des collecteurs. S'agissant de travaux de réfection et de remplacement d'ouvrages existants, le projet n'est pas soumis à l'enquête publique.

### **2. Travaux projetés**

Le projet consiste à remplacer le collecteur unitaire béton DN250 qui chemine le long du chemin des Orchez. Ce tronçon de 163 m, profondeur environ -2.50 m, à construire en DN300 pour les eaux claires (EC) et DN250 pour les eaux usées (EU), se situe en totalité sur le domaine public et dans la demi-chaussée gauche (dans le sens ouest-est). Il s'agit de reprendre dans les nouvelles chambres les raccordements en système séparatif des propriétés situées de part et d'autre, et de mettre deux attentes pour des constructions futures (parcelle 630).

Au point le plus bas, le projet démarre par un raccordement sur les collecteurs séparatif EU PVC300 et EC B500 en cours de construction (profil 108') au chemin de la Girarde. .

Concernant la route, seule l'emprise des fouilles sera réfectionnée. La collecte des eaux de ruissellement de chaussée par l'intermédiaire de 5 grilles existantes sera maintenue en l'état.

Lors des travaux, les Services Industriels interviendront sur leurs réseaux respectifs.

. / .

### 3. Planning

Ces travaux débuteront en principe courant mars 2015. Leur durée probable sera de 3 mois. Ils devraient être terminés fin juin 2015 au plus tard.

### 4. Coût des travaux

Les travaux ont été mis en soumission en octobre 2014 auprès de plusieurs entreprises. Le présent devis est estimé sur la base de l'offre la meilleur marché. Les prix ont été bloqués jusqu'à fin 2015. Le coût des travaux imputable au centre de charge 460 Epuraton se présente comme suit :

Centre de charge		460 Epuration
Travaux de génie civil	CHF	190'000.--
Déplacement de conduites existantes	CHF	12'500.--
Curage et contrôle TV des collecteurs	CHF	5'500.--
Constat des bâtiments existants	CHF	4'500.--
Signalisation routière	CHF	3'500.--
Honoraires de l'ingénieur civil	CHF	30'000.--
Honoraires du géomètre officiel	CHF	4'000.--
Divers et imprévus	CHF	25'000.--
<b>Total TTC</b>	<b>CHF</b>	<b>275'000.--</b>

C'est donc un crédit de CHF 275'000.-- (deux cent septante-cinq mille francs) que la Municipalité sollicite auprès du Conseil communal pour mener à bien ces travaux.

L'état des finances communales, en particulier celui des liquidités, devrait nous permettre de financer le projet sans recourir à l'emprunt.

En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle qui en découlerait est estimée à CHF 6'820.-- (calculée à 2.48 %).

Excepté l'éventuel service de la dette et une très légère augmentation du coût de l'entretien et de la surveillance des nouveaux ouvrages (deux tuyaux au lieu d'un), cette réalisation n'entraînera pas de dépenses de fonctionnement nouvelles.

**5. Conclusions**

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

**LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES**

- vu le préavis de la Municipalité N° 4/2015 du 12 janvier 2015,
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

- 1. d'approuver le projet de construction de collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU), sur le chemin des Orchez - secteur Ouest;**
- 2. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 275'000.-- (deux cent septante-cinq mille francs) pour la réalisation des travaux;**
- 3. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier et dans le cadre du plafond d'endettement;**
- 4. d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Epalinges, le 12 janvier 2015

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Maurice Mischler

Alexandre Good

Annexe : plan de situation

**Représentant municipal délégué** : M. Jean-Marc Baatard

# Commune d'Epalinges

Chemin des Orchez

Mise en séparatif ORCHEZ-OUEST

## Situation - Infrastructure PROJET

Echelle 1:250

Epalinges, le 20 novembre 2014

Bureau technique  
Bernard Gleyre  
Route de la Croix-Blanche 40  
1066 Epalinges

Affaire n° 307..



Etude et dessin

BBHN SA  
Ingénieurs EPFL-SIA, Géomètres brevetés  
Géomatique - Génie rural - Génie civil  
Mensurations spéciales 3D - Laser scanning  
Rue St-Louis 1 1110 Morges 1  
Tél.: 021/ 811 40 40 Fax: 021/ 811 40 41

Morges, le 20 novembre 2014

m:\epalinges\gc\315690dv\001\plan\plan-140903.dwg

Plan 315 690.001-11

BBHN SA



Route de la Croix-Blanche 42  
Tél. 021 623 13 13 Case postale 47  
Fax 021 623 13 14 1066 Epalinges  
Ingénieurs EPFL - SIA, Géomètres brevetés  
Géomatique - Génie rural - Génie civil  
Mensurations spéciales 3D - Laser scanning

epalinges@bbhnsa.ch

www.bbhnsa.ch



